



# LE TOUR DU LAC

Mensuel  
d'informations municipales

*Municipalité de Lac-Édouard*

## Un festival de pêche réussi malgré une Mère Nature capricieuse

Chers amis d'ADELE,  
Un petit mot pour vous donner un compte-rendu des activités d'ADELE ayant eu lieu durant la semaine de pêche blanche, du 25 février au 6 mars 2017.

Tout d'abord le 25 février avait lieu de Tournoi de pêche d'ADELE, suivi d'un 3 à 7 pizza frites. Le grand gagnant du tournoi, monsieur Gilles Lepage a enregistré une belle truite mouchetée de 20,5 po. (52 cm).

Les deuxième et troisième prix, ex æquo, reviennent à Christian Marchand et Jonathan Couturier avec des truites de 17,5 po. (44,5 cm). Félicitations aux gagnants et à tous ceux qui sont venus enregistrer leurs prises. Le 3 à 7, du jeudi 2 mars, fut un grand succès avec de la bonne musique en compagnie de René Bolduc. Tous ont beaucoup dansé! Malgré un froid sibérien, c'est plus de 250 personnes qui ont participé au traditionnel dîner d'ADELE qui avait lieu le samedi 4 mars. Avec une température ressentie de  $-37^{\circ}\text{C}$ , le chapiteau chauffé et la chaleur humaine ont grandement contribué au succès de cet événement rassembleur. Nous tenons à remercier madame Julie Boulet, ministre du Tourisme, qui comme à chaque année, est venue faire son tour! Votre présence est encoura-



geante!

Toutes ces belles activités ne seraient pas possibles sans la contribution de nos précieux bénévoles et les membres du CA, qui tout au long de l'année travaillent fort pour améliorer la qualité du lac et vous offrir des services

de qualité. L'an prochain, nous fêterons les 25 ans d'ADELE et les 10 ans du dîner d'ADELE. Ne manquez pas nos activités spéciales et les surprises que nous vous réservons. Surveillez notre page Facebook : ADELE Association du développement écologique du lac Édouard. Grand Merci à tous nos commanditaires. Le comité organisateur vous remercie tous de votre présence!

Volume 11 numéro 3

Mars 2017

*Dans ce numéro :*

Festival de pêche	1
Festi-Neige d'Édouard	2
Neige poussée dans les rues	3
Chronique l'Avertisseur	4
Des nouvelles de votre Coop	5
Pannes de courant	6
Petites annonces	7
AGA de la Coop	7



À l'an prochain!

## Festi-Neige d'Édouard

L'association Quid Novi Lac-Édouard tient à remercier les participants de la 4e édition du Festineige d'Édouard du 11 février dernier. Une trentaine de personnes étaient présentes le matin. Quatre équipes de hockey ont permis d'avoir un tournoi de hockey bottine amical. En soirée, plus de soixante personnes ont assisté au souper et participé à la sortie nocturne en raquettes.

Nous tenons à remercier nos commanditaires et bénévoles pour leur participation, sans eux cette activité n'aurait pu avoir lieu.

Les résultats du moitié-moitié ont été remis à la Troupe des Bons vivants pour le prêt de ses installations. Quant aux profits et dons de cette activité, ils seront utilisés pour un projet d'achat d'infrastructures de loisirs, pour faire une activité sportive ou encore pour améliorer les équipements de loisirs municipaux déjà existants. Nous sommes à faire le décompte de vos commentaires et suggestions afin de dépenser cet argent à bon escient, et selon vos besoins.



Merci pour votre participation. Merci également à tous ceux qui ont fait des dons personnels. Sachez que nous sommes très heureux de votre initiative laquelle permettra à l'association d'améliorer les services de loisirs déjà offerts!

Le rendez-vous 2018 est fixé au samedi 10 février. À inscrire dès maintenant à votre agenda!

Bravo à la responsable de l'activité, Isabelle Jomphe, qui a consacré beaucoup de temps pour l'organisation et la coordination de cet événement!

Voici les résultats des différentes compétitions :  
Tictactoe et volley-ball : Les Restants,  
Souque à la corde, ski en tandem et hockey : Les Côtés

Merci à tous nos commanditaires : Aviation La Tuque, La Seigneurie du Triton, La Troupe des Bons vivants, Le Domaine de Lac-Édouard, La Coop de Solidarité de Lac-Édouard, Mary Kay Audrey Rochette, Rôtisserie Fusée La Tuque, La P'tite École de Lac-Édouard, Municipalité de Lac-Édouard, Maxi La Tuque.

Au plaisir de vous revoir l'an prochain !



## Votre neige dans la rue ?

Québec 



### NEIGE POUSSÉE DANS LA RUE

L.R.Q., chapitre C-24.2

### CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

#### Interdiction.

**498. Nul ne peut jeter, déposer, lancer, ni laisser se détacher du véhicule qu'il conduit, ni permettre que soit jeté, déposé ou lancé de la neige, de la glace ou une matière quelconque sur un chemin public.**

#### Infraction et peine.

**507. Quiconque contrevient à l'article 498 commet une infraction et est passible d'une amende de 60 à 100 \$.**

#### Définition.

« **chemin public** » :

**la surface de terrain ou d'un ouvrage d'art dont l'entretien est à la charge d'une municipalité, d'un gouvernement ou de l'un de ses organismes, et sur une partie de laquelle sont aménagées une ou plusieurs chaussées ouvertes à la circulation publique des véhicules routiers et, le cas échéant, une ou plusieurs voies cyclables, à l'exception :**

1° des chemins soumis à l'administration du ministère des Ressources naturelles et de la Faune ou du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation ou entretenus par eux ;

2° des chemins en construction ou en réfection, mais seulement à l'égard des véhicules affectés à cette construction ou réfection ;

3° des chemins que le gouvernement détermine, en vertu de l'article 5.2, comme étant exclus de l'application du présent code.





## CHRONIQUE L'AVERTISSEUR

### Soyez pile à l'heure, vérifiez vos avertisseurs de fumée

Dans la nuit du 11 au 12 mars, on avance l'heure!— Le Service de sécurité incendie de l'agglomération de La Tuque, en collaboration avec le ministère de la Sécurité publique, vous invite à profiter du changement d'heure pour vérifier votre avertisseur de fumée et, au besoin, remplacer la pile. Rappelez-vous qu'un avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps double vos chances de survie lors d'un incendie.

Pour vérifier votre avertisseur de fumée, il vous suffit d'appuyer quelques secondes sur le bouton d'essai pour que le signal se fasse entendre. Un avertisseur en bon état émet un signal immédiatement après le déclenchement du bouton d'essai.

Testez aussi sa capacité à détecter la fumée en éteignant, par exemple, une chandelle près de l'avertisseur. Si votre appareil est relié à une centrale, informez celle-ci de vos essais, ensuite vérifiez que le signal d'alarme a bien été reçu.

#### *Des points importants à retenir :*

- ◆ Si votre avertisseur émet des signaux sonores intermittents, c'est que la pile est trop faible et qu'elle doit être changée. N'installez jamais de pile rechargeable.
- ◆ Installez un avertisseur de fumée par étage, y compris au sous-sol et, idéalement, dans chaque chambre à coucher.
- ◆ Installez des avertisseurs de fumée dans les corridors, près des chambres à coucher, en vous assurant qu'aucun obstacle ne bloque la circulation de la fumée.
- ◆ Fixez-les au plafond ou sur les murs, à une distance de 10 à 30 cm (4 à 12 po) du mur ou du plafond.
- ◆ S'il est endommagé, poussiéreux ou qu'il n'émet pas de signal après le remplacement de la pile, changez-le.
- ◆ Remplacez votre avertisseur de fumée tous les 10 ans. Fiez-vous à la date indiquée sur le boîtier. En l'absence d'indication, ne prenez aucun risque, remplacez-le.
- ◆ Si vous êtes locataire, votre propriétaire doit vous fournir un avertisseur de fumée; toutefois, vous êtes responsable de l'entretenir et de changer la pile, au besoin.

Alexandre Bilodeau, t.p.i.  
Capitaine à la prévention



## Des nouvelles de votre Coop



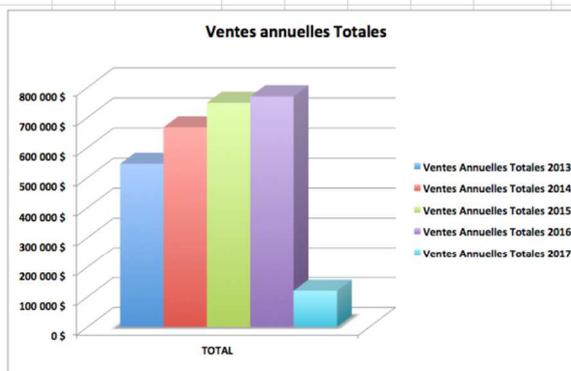
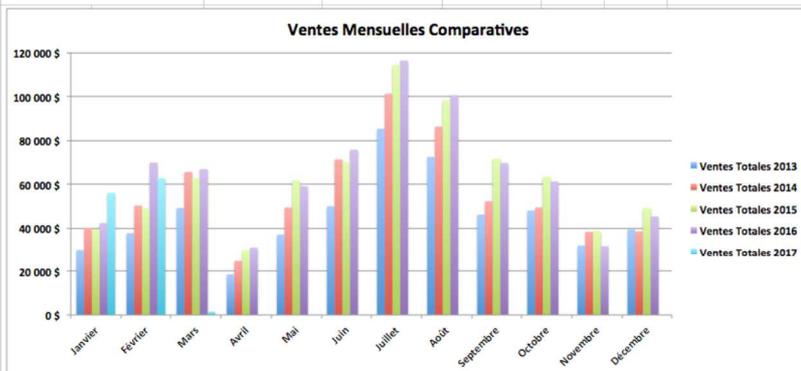
Encore de bonnes nouvelles de notre Magasin général.

À la fin de février 2017, les ventes totales des deux premiers mois se chiffraient à 118 744 \$, en hausse de 5,8 % comparées à celles de 2016, à pareille date.

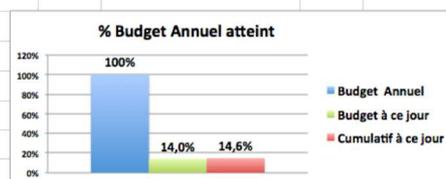
Continuons à acheter chez nous !

Contribuons ensemble à développer notre service de proximité.

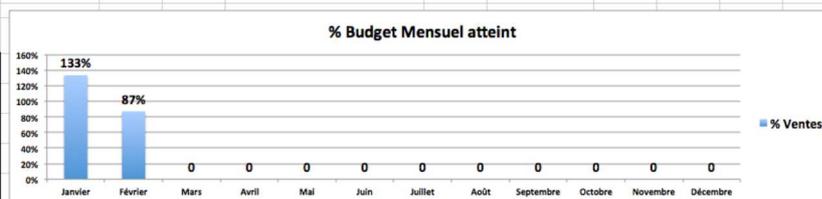
### Février 2017



	Budget Annuel	Cumulatif à ce jour
<b>Magasin</b>	560 000 \$	63 764 \$
<b>Essence</b>	252 000 \$	54 980 \$
<b>Total</b>	812 000 \$	118 744 \$



	Ventes Mensuelles		
	Budget	À ce jour	Écart
<b>Magasin</b>	40 000 \$	33 987 \$	-6 013 \$
<b>Essence</b>	32 000 \$	28 726 \$	-3 274 \$
<b>Total</b>	72 000 \$	62 713 \$	-9 287 \$



## Pannes de courant

### Reconnaître les arbres à risque pour le réseau électrique : chacun peut y contribuer



Le 6 février 2017, les membres du Conseil municipal de Lac-Édouard et des représentants d'Hydro-Québec se rencontreraient pour discuter de pistes d'amélioration concernant les pannes électriques qui affectent les résidents de la municipalité. La ligne qui alimente les clients de Lac-Édouard a une longueur de 67 km et traverse des secteurs résidentiels, agricoles et boisés.

Les événements climatiques majeurs sont la principale source des pannes électriques qui affectent la clientèle de Lac-Édouard. Les équipes d'Hydro-Québec doivent régler l'ensemble des problèmes qui se manifestent sur les 67 km de ligne avant de pouvoir réalimenter les clients.

La plupart des chutes d'arbres ou de branches se produisent à la suite d'événements climatiques tels que les grands vents, la neige mouillée ou le verglas. Comme pour l'ensemble du Québec, la végétation, en situation climatique normale, demeure la première source d'interruption du service d'électricité. Les événements climatiques majeurs fragilisent des arbres qui étaient auparavant sains.

En fonction de la croissance des arbres dans un secteur donné, Hydro-Québec réalise des travaux de maîtrise de la végétation selon un calendrier précis. D'importants travaux ont été réalisés en 2013, et les prochains sont prévus en 2020.

Parmi les pistes de solution proposées, il a été convenu des actions suivantes :

Après des événements climatiques majeurs, les équipes d'Hydro-Québec patrouilleront la ligne qui dessert Lac-Édouard afin de déterminer les arbres qui présentent un risque pour le réseau. Ces arbres seront par la suite élagués ou coupés selon leur état.

En tant que résidents de Lac-Édouard, vous êtes invités à signaler les arbres qui représentent un risque pour le réseau d'Hydro-Québec. Lors du signalement, nous vous recommandons de rapporter à Hydro-Québec le numéro de la borne kilométrique où se trouve l'arbre en question. Deux moyens sont mis à votre disposition : par téléphone : 1 888 385-7252 ; par l'entremise du formulaire sur le site Web d'Hydro-Québec :

<https://www.hydroquebec.com/sefco2015/fr/avertir-hq-vegetation-approche-fils.html>



## Célébration eucharistique

La prochaine messe aura lieu le samedi 19 mars, à 16 h 30 et sera célébrée par l'abbé Marc Lahaie.

Prenez note qu'il y a une célébration de la parole les autres samedis, à compter de 16 h.  
Bienvenue à toutes et à tous!

## Petites annonces

### Employé recherché

La Pourvoirie *Le Goéland* est à la recherche d'un homme d'entretien général.

Travail saisonnier du 1 Mai au 15 Septembre.  
819-653-2006.

### Terrains de camping disponibles

Terrains 3 services disponibles pour l'été 2017 soit du 15 mai au 15 Septembre au CAMPING LAC ÉDOUARD.

Pour informations 819-653-2006.

## Assemblée générale annuelle Coop de solidarité - 12 mars 2017



### AVIS À TOUTES ET À TOUS AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Vous êtes convoquer à l'assemblée générale annuelle de la  
**COOP DE SOLIDARITÉ DE LAC-ÉDOUARD.**

Cette rencontre aura lieu le **dimanche 12 mars 2017**, à compter de **9 h**,  
au Centre communautaire, 195, rue Principale, Lac-Édouard.

#### ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée
2. Présences
3. Lecture de l'avis de convocation
4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
5. Lecture et adoption du procès-verbal de l'A.G.A. du 20 mars 2016
6. Rapport du président
7. Rapport d'activités
8. Présentation des états financiers
9. Nomination d'un expert comptable
10. Élection des administrateurs
11. Période de questions
12. Clôture de l'assemblée

Au plaisir de vous y rencontrer !

Sonia Cloutier  
Secrétaire  
Coop de Solidarité de Lac-Édouard

## Dîner de l'Âge d'Or

Veuillez prendre note que le dîner du 14 mars est remis au 21 mars 2017.

Chers membres soyez présents  
pour fraterniser entre vous.

Merci, votre présence nous  
confirme que vous aimez cette ren-  
contre.

Lise Côté, secrétaire



## Nécrologie

Nous souhaitons nos plus sincères  
condoléances à madame Manon  
Veillette ainsi qu'à sa famille, pour  
la perte de son père, monsieur  
Henriot Veillette.



## Bibliothèque

Veuillez noter qu'un nouvel arrivage de livre sera sur nos  
tablettes dès la fin mars. De nombreuses nouveautés vous  
attendent! Passez nous voir!



## Municipalité de Lac-Édouard

195, rue Principale  
Lac-Édouard  
G0X 3N0

Téléphone : (819) 653-2238  
Télécopie : (819) 653-2338  
Messagerie : [infos@lacedouard.ca](mailto:infos@lacedouard.ca)

### Heures d'ouverture du bureau municipal

**Lundi au jeudi :**  
**8 h à 12 h et 13 h à 16 h**

**Vendredi : 8 h à 12**



Retrouvez-nous sur le Web :  
[www.lacedouard.ca](http://www.lacedouard.ca)



Facebook :  
[www.facebook.com/LacEdouard](https://www.facebook.com/LacEdouard)

## Bonne Fête

### Mars

- 12 : Isabelle Jomphe
- 14 : Larry Bernier
- 15 : Mélanie Dagenais
- 31 : André Perron

### Avril

- 4 : Lydia Gosselin-Provencher  
Rollande Lecours  
Léo Mailhot
- 6 : Jules Morrisset  
Richard Jr Tardif
- 7 : Germain Cloufier  
Billy Rioux



### DIRECTION GÉNÉRALE - TAXATION MUNICIPALE

Communiquez avec madame Johanne Marchand,  
Directrice générale et secrétaire-trésorière  
(819) 653-2438 / Courriel : [johanne.marchand@lacedouard.ca](mailto:johanne.marchand@lacedouard.ca)

### PERMIS DE CONSTRUCTION - INSPECTION MUNICIPALE

Communiquez avec monsieur Jean-François Lessard  
Inspecteur municipal  
(819) 653-2238 / Courriel : [jean-francois.lessard@lacedouard.ca](mailto:jean-francois.lessard@lacedouard.ca)

### CHANGEMENT D'ADRESSE - DÉVELOPPEMENT RURAL

Communiquez avec madame Mélanie Dagenais  
Directrice générale adjointe et agente de développement rural  
(819) 653-2238 / Courriel : [melanie.dagenais@lacedouard.ca](mailto:melanie.dagenais@lacedouard.ca)

### ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Les assemblées publiques du Conseil municipal de Lac-Édouard se tiennent  
le deuxième mercredi du mois à 19 h.

**Date de la prochaine assemblée régulière :**  
**Le mercredi 12 avril 2017 à 19 h**



### Message important

Si vous avez des informations à transmettre ou des articles à publier,  
communiquez avec les responsables du journal **avant le 1er mercredi  
du mois**, soit le 3 avril pour le prochain numéro.

La mise en page du Tour du Lac nécessite plusieurs jours de travail.  
Donc, vous comprendrez qu'il nous est impossible de publier des  
articles à la dernière minute.

**N.B. Toutes les informations doivent nous parvenir par écrit :**  
**courriel ou texte manuscrit.**

Nous vous remercions pour votre collaboration,

Larry Bernier et Mélanie Dagenais  
(819) 653-2155 / (819) 653-2238  
Courriel : [bernier.lecours@xplornet.ca](mailto:bernier.lecours@xplornet.ca)  
ou [infos@lacedouard.ca](mailto:infos@lacedouard.ca)